

Emplacements réservés

Modification simplifiée approuvée le 24/03/2022



Modification simplifiée approuvée le 24/03/2022

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	PARCELLAIRE	SUPERFICIE
V.1	Chemin de la Croix Michalotte à Crêt d'œillet (12 mètres)	Commune de Saint-Chamond	244AB0061, 162, 204, 206, 207, 227, 273, 274, 400, 420, 423, 442, 449, 450, 452, 477, 502	5.500 m ²
R.2	St Martin en Coailleux : extension du cimetière	Commune de Saint-Chamond	258AH0076 et 77	12.850 m ²
R.3	St Martin en Coailleux : extension de l'école, cour et aire de jeux	Commune de Saint-Chamond	258AE0119	600 m ²
R.4	Izieux : extension du cimetière	Commune de Saint-Chamond	111AK0016	10.900 m ²
R.5	Chavanne : extension de l'école	Commune de Saint-Chamond	244DE0180 et 181	2.400 m ²
R.7	Saint-Julien : promenade sur les berges du Gier	Commune de Saint-Chamond	244AH0251, 253 et 255	3.320 m ²
R.8	Izieux : aménagement d'un échangeur	SAINT ETIENNE METROPOLE	111AN : 04, 05, 09, 12, 13, 14, 315, 320, 329, 330 111AV : 033, 034, 035, 036 111AR : 292, 313, 314, 464, 465	3.7 ha
R.9	Saint Julien : ouverture sur espace public	Commune de Saint-Chamond	244AH0041	100 m ²
R.10	Izieux : stationnements et espace public sur le secteur Giat	Commune de Saint-Chamond	111AC372, 410, 471, 472, 473, 414	1.4 ha
V.12	Izieux : élargissement rue Royet de la Bastie	Commune de Saint-Chamond	111AC0256, 258, 260, 356, 369, 375, 377, 414	5.400 m ²